

## À quoi les académies pourraient-elle servir à l'avenir ?

Jean Baechler

La question de « la fonction sociale des académies au XXI<sup>e</sup> siècle » revient à se demander « À quoi les académies pourraient-elle servir à l'avenir ? ».

Poser la question en ces termes brutaux disqualifie par avance toute réponse qui fonderait la défense des académies sur leur illustration passée. Si elles méritent d'être préservées, leur fonction doit intéresser assez l'avenir, pour qu'il faille les défendre dans le présent. Elle part de la question naïve : « Si les académies n'existaient pas, faudrait-il les créer aujourd'hui ? ». On peut tirer argument en faveur d'une réponse positive de trois considérations très différentes et peu apparentes : la valeur intrinsèque de l'antiquité d'une institution, la place des honneurs dans la sociabilité humaine et l'utilité des généralistes à côté des spécialistes.

### *L'éphémère et le durable*

Si nos académies n'existaient pas, il serait inutile de les créer aujourd'hui, car il leur manquerait ce qui fait tout leur prix, à savoir leur ancienneté ! L'académie des Lincei a été fondée en 1603, l'Académie française en 1635, la plupart des académies d'Europe datent des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Les Académies de l'Europe moderne sont des institutions indépendantes de l'Église et placées dans la mouvance des pouvoirs royaux et étatiques, ce qui peut compromettre leur indépendance, mais témoigne de la reconstruction politique et étatique hors de la dispersion féodale. D'autre part, les académies se détournent de la théologie et du droit canon enseignés dans les universités et prétendent se consacrer aux savoirs nouveaux définis par la Renaissance et produits surtout par cette mutation inouïe que fut l'invention de la science entre 1600 et 1630. Pourtant, les académies prolongent les universités médiévales sur deux points essentiels.

D'abord, les unes et les autres se veulent des centres de recherche, de réflexion, d'échanges, et de création et destinent leurs activités aux choses de l'intelligence et de l'esprit. Ensuite et peut-être surtout, les académies retiennent l'organisation en réseau des universités médiévales. Les unes et les autres sont à la fois des foyers autonomes d'activités et des relais qui font circuler l'information à travers toute l'Europe.

De même que la personnalité se dissout, si la mémorisation et la remémoration lui sont fermées, de même les sociétés humaines, qui ne peuvent exister et prospérer que si elles sont enracinées dans un passé toujours présent. Nos académies font partie de ce patrimoine depuis des siècles. Les cinq académies qui composent l'Institut de France ont été créées respectivement en 1635, 1648, 1663, 1666 et 1795 et sont installées dans un palais construit par le cardinal Mazarin au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Même si cet Institut ne servait à rien, il faudrait le conserver, comme il faut conserver nos cathédrales, nos palais, nos musées, nos littératures, nos musiques. Tout ce qui traverse les siècles et les millénaires avec succès n'intéresse pas seulement les antiquaires, mais a aussi quelque chose d'essentiel à transmettre aux générations à venir.

## ***Démocratie et aristocratie***

Une deuxième fonction plausible prend appui sur le principe aristocratique présent dans toute démocratie. Une idée reçue veut que, l'âge démocratique ayant succédé aux monarchies et aux hiérarchies sociales, la démocratie abolisse l'aristocratie au nom de l'égalité. L'idée est douteuse, car elle mêle deux principes très différents. L'un, effectivement démocratique et exploré avec génie par Alexis de Tocqueville, pose qu'aucune stratification sociale ne saurait être sanctionnée par la loi et transformée en une hiérarchie composée d'états inégaux en dignité et en privilèges. L'autre avance que la démocratie abhorre l'inégalité en tant que telle et qu'elle réduit tout au plus petit commun dénominateur. Le premier principe est exact, avec des nuances à introduire, car, même aujourd'hui, l'égalité des conditions n'est pas la même aux États-Unis et en Angleterre. Le second est certainement faux. Pour déjouer la confusion et parvenir à une vue plus juste de la réalité démocratique, le plus simple est de partir de l'étymologie du mot. Dans « aristocratie », il y a « le pouvoir aux meilleurs ».

Or on se trompe, si on avance que les démocraties sont hostiles à la révélation et à la considération des supériorités. Tous les citoyens dans toutes les démocraties souhaitent être dirigés par les meilleurs et leur payent leur respect, quand ils ont le sentiment de les avoir trouvés. Toutes les enquêtes révèlent que les gens admettent les inégalités de pouvoir, de prestige et de richesse, à condition qu'elles leur paraissent justifiées par des supériorités réelles. Les démocraties sont, en fait, aristocratisantes, mais elles le sont au bénéfice d'individualités et de mérites vérifiables et se détournent de toute transmission héréditaire et de toute sanction par la loi.

De vieilles institutions comme les académies sont susceptibles de corriger quelque peu cette inclination, en conférant des honneurs à des mérites justifiés par des accomplissements à la fois vérifiables et dignes d'être soulignés. Il n'est pas mauvais qu'une société démocratique donne à ses membres la possibilité d'apprécier les artistes, les écrivains, les savants, les entrepreneurs, les magistrats, les hommes politiques retirés des affaires, bref les excellences confirmées. Pour ce faire, des institutions rappelant l'Aréopage d'Athènes sont indispensables, une fonction que les académies peuvent remplir, puisqu'elles existent déjà. Elles le peuvent à condition de respecter strictement deux règles fondamentales. L'une est de dissiper tout soupçon d'aristocratisation au sens antidémocratique du terme, c'est-à-dire toute inféodation au pouvoir politique et tout caractère héréditaire.

La seconde est plus délicate à mettre en œuvre, car elle stipule que soient cotés effectivement les meilleurs de génération en génération !

## ***Le généraliste et le spécialiste***

Une troisième et dernière fonction plausible des académies est plus problématique. L'âge moderne se distingue par plusieurs traits liés, la démocratie, la science, le développement économique, l'individuation et ce que les sociologues appellent la différenciation. Ils entendent par là une tendance à distribuer les activités humaines en domaines distincts, avec la conséquence que,

sous la pression de la concurrence et du souci de l'efficacité, les domaines et les activités sont de plus en plus spécialisés. Mais, à mesure que la spécialisation augmente, la vue de l'ensemble s'obscurcit et finit par disparaître. À terme, le risque est de parvenir à une efficacité maximale, en ayant perdu la capacité de préciser à quoi elle peut bien servir. Or les humains sont de fondation des généralistes, car, en tant qu'espèce du règne vivant, il leur faut assurer leur survie et, en tant que fondateurs d'un règne humain distinct, ils doivent résoudre un problème de destination. La survie et la destination sont des objectifs totaux et généraux, que la spécialisation ne permet plus de percevoir ni de poursuivre. Un excès de spécialisation est contre-productif et contrefinal, car il menace la survie de l'espèce et lui fait perdre le sens de ses fins. Les conséquences commencent à en apparaître et ne peuvent que s'aggraver en ce siècle. Le domaine où les effets sont les plus apparents est celui de la science. Ce mode merveilleusement efficace de connaître est allé de succès en succès en se diversifiant en sciences, appliquées à des secteurs du réel de plus en plus précis et menus.

Dans les sciences et, de manière moins consciente et délibérée, dans la société en général, les indices se multiplient et se précisent de l'émergence de préoccupations à ce sujet. Elles risquent de bénéficier aux idéologies et aux extravagances irrationnelles, parareligieuses, parascientifiques, parapsychologiques, si la raison et le bon sens ne proposent pas des alternatives raisonnables. Or les académies présentent deux avantages structurels, qui pourraient soutenir les entreprises du bon sens et de la raison. L'un est qu'une académie ne peut pas être composée de spécialistes de la même spécialité. Elles cooptent forcément des spécialistes qui se sont illustrés dans des spécialités différentes. Elles sont des lieux naturels de rencontre entre des gens maîtrisant des savoirs très différents, ce que ne sont plus les universités, les centres de recherche, les laboratoires, les séminaires, les congrès, les colloques, qui, par la force des choses, font se rencontrer des gens occupés des mêmes questions. Une académie est un espace généraliste réunissant des spécialistes, et elle pourrait bien être la seule à présenter cet avantage. Le second est procuré par l'âge. Sauf exceptions, les honneurs n'arrivent qu'avec l'âge, car il faut avoir consacré sa vie à illustrer un domaine d'activité, pour en retirer une reconnaissance méritée. L'âge peut favoriser la sérénité par le dépassement des compétitions et la lucidité par la perception des limites. Ces circonstances sont favorables à l'ouverture sur les préoccupations d'autrui et sur la pluralité des points de vue. Il n'en résultera jamais l'émergence spontanée de généralistes, mais il n'est pas déraisonnable de parier que seront perpétués le sens, le souci et le soin du général par-delà les spécialisations.

J'ignore si j'ai réussi à vous convaincre qu'il n'y a pas lieu de désespérer de l'avenir de nos institutions académiques. Il demeure qu'il serait imprudent de compter sur une perpétuation spontanée et de se contenter de ne rien faire. Pour que nos neveux et nos arrière-neveux en fêtent le bicentenaire et le tricentenaire et que toutes les académies du monde entier bénéficient de la longévité la plus grande, il convient que, de génération en génération, les académiciens apportent

leur contribution par la rigueur dans leurs cooptations, le sérieux dans leurs travaux et la convivialité dans leurs assemblées.